
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 21/3 (1994)

DOI: 10.11588/fr.1994.3.59130

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Rainer MÖHLER, *Entnazifizierung in Rheinland-Pfalz und im Saarland unter französischer Besatzung von 1945 bis 1952*, Mainz (v. Hase & Koehler) 1992, XIV-450 p. (Veröffentlichungen der Kommission des Landtages für die Geschichte des Landes Rheinland-Pfalz, 17).

L'objet de cette thèse, particulièrement dense, est d'étudier la politique et le processus français de dénazification dans la partie septentrionale de la zone française d'occupation en Allemagne.

La ZFO n'était-elle qu'une colonie d'exploitation (Ausbeutungskolonie) visant à n'assurer que la sécurité de la France et à obtenir des réparations? La politique française d'occupation se limitait-elle au leitmotiv «sécurité et charbon»? L'auteur se situe dans la perspective des recherches récentes sur la presse, les partis politiques, les syndicats, la politique sociale, qui montrent clairement que l'action de la France a été bien plus large, plus imprégnante, plus durable qu'il ne l'a souvent été affirmé jusque dans les années quatre-vingts. La politique française de dénazification a-t-elle eu une telle ambition ou tout au moins un tel effet, ou s'est-elle limitée à épurer et à punir? Une véritable politique de dénazification a-t-elle d'ailleurs existé ou celle-ci résultait-elle d'une succession d'improvisations et de mesures militaires sans ordre apparent? Il s'agit, pour l'auteur, de définir la place de la dénazification dans la politique globale d'occupation de la France.

Le champ d'investigation de Möhler est vaste et multidirectionnel. Dans le temps, l'étude englobe toute la période de la dénazification, de la fin de la guerre à 1952. Dans l'espace géographique, elle examine la situation dans les cinq circonscriptions de la rive gauche du Rhin (Sarrebück, Neustadt, Mayence, Trêve, Coblenche), qui furent rassemblées en juillet 1945 au sein de trois Etats: Sarre, Hesse-Palatinat et Rhénanie-Hesse-Nassau, ces deux derniers donnant naissance, le 30 août 1946, à l'Etat Rhéno-Palatin. Dans l'espace social, elle traite de la dénazification de l'Administration, mais aussi de l'Instruction Publique, de l'économie privée et du Clergé. Enfin, dans le domaine politique, l'étude se place sur un double plan: le plan français avec l'étude des centres et des flux de décision: Gouvernement à Paris et ses différentes institutions chargées de coordonner la politique allemande, groupe français au Conseil de contrôle à Berlin, Gouvernement militaire et Administration Civile à Baden-Baden, Délégations supérieures; et le plan allemand: rôle des hommes, des partis politiques, de l'Administration et conséquences de la dénazification sur la société civile et politique allemande.

Qui dit politique de dénazification dit objectifs. Dans une première partie, l'auteur rappelle l'objectif primordial de la France qui fut la sécurité. Celle-ci passait par des mesures d'ordre économique, d'ordre politique, d'ordre militaire, mais également par la démocratisation du peuple allemand. Or, la démocratisation impliquait la dénazification. La forme, le contenu et l'objectif de la dénazification étaient largement conditionnés par l'image de l'Allemagne que se faisaient les responsables français. Möhler expose les deux thèses qui s'opposaient alors: celle d'une Allemagne éternelle, dont le nazisme n'était qu'un avatar (Edmond Vermeil, André Siegfried), contre celle d'une «autre Allemagne», dont il s'agissait de favoriser l'émergence. Cette dernière fut celle de l'Administrateur Général Laffon et c'est elle qui allait guider les responsables français de la dénazification. La tâche de la France ne pouvait dès lors se limiter à une action punitive et répressive, mais consister à favoriser le «renouveau philosophique, politique et social de l'Allemagne». La dénazification poursuivait donc un double but: punir des actes ou des défaillances, transformer la société et son encadrement, notamment politique.

Un moyen rapide de dénazification pouvait-il être l'expulsion? Des mesures particulières d'expulsion se limitèrent à la Sarre. Les visées sarroises de la France impliquaient que l'on débarrassa «l'administration et la direction de l'économie d'éléments allogènes», à savoir: les fonctionnaires prussiens arrivés après 1935. Cette «déprussianisation» devait en outre s'accompagner de l'expulsion des éléments anti-français en général. Au total, en 1946-47, après le renoncement à un projet d'expulsions massives, 1820 personnes furent expulsées, essentiellement non sarroises.

Une seconde partie de la thèse traite de la première phase de la dénazification, la phase

SHAEF, qui s'étendit de la fin du conflit à l'automne 1945. Ce furent les directives contenues dans le *Handbook for Military Government in Germany* qui servirent de référence pour la dénazification. Cette phase militaire était caractérisée par de grandes disparités régionales, avec cependant quelques tendances fondamentales: les principaux efforts étaient dirigés vers les secteurs clés, Justice, Intérieur, Instruction Publique. La sanction la plus souvent utilisée était la révocation. C'est durant cette phase que s'élabora une doctrine française de dénazification, puis une structure centrale d'étude, de planification, de contrôle, d'information et de documentation: Le Bureau d'étude des questions d'épuration (novembre 1945), appelé plus tard *Service Epuration*. L'auteur retrace le rôle des hommes dans la mise en place du cadre politique et administratif: François-Amédée Curial, Maurice Baumont, Pierre Arnal. Emile Laffon tenait une place essentielle quant à l'élaboration de la doctrine, qui se caractérisait par le principe de «l'auto-épuration». La dénazification ne pouvait être l'œuvre de la France seule. Elle devait être l'œuvre des Allemands eux-mêmes et en premier lieu de forces démocratiques, «l'autre Allemagne», mais se dérouler sous supervision et contrôle français.

Une seconde phase de la dénazification appelée «Epuration systématique» s'étendit jusqu'au printemps 1947. Le processus français fut fixé par deux directives fondamentales à l'automne 1945. Elles fournissaient un cadre d'action, les détails pratiques quant à l'application étant du ressort des Délégations Supérieures. Un élément essentiel était la procédure d'examen individuel pour la masse des nazis les moins compromis. Une procédure à deux instances, sous contrôle français et un système de sanction graduel devait convenir à chaque cas particulier. Toutes les forces démocratiques allemandes, partis, syndicats, églises, furent associés à la procédure d'épuration, ce qui eut comme conséquence de la renforcer. Grâce à la collaboration des représentants des professions et des corps de métiers, il s'agissait d'éviter que l'épuration ne fut menée sans égard aux réalités économiques et sociales. Cette seconde phase prit des formes et un rythme différent selon les provinces. Alors qu'en Hesse-Palatinat et en Sarre la procédure allait bon train, l'installation des organes d'épuration prit du retard en Rhénanie-Hesse-Nassau.

Le printemps 1947 constitua un tournant dans la dénazification. La modification du contexte international, l'impopularité croissante des sanctions poussa Paris à préconiser un achèvement rapide de la dénazification et à envisager des mesures d'amnistie. Cet fut l'époque de l'extension des compétences des organes allemands, avec l'adoption par chaque Land de sa propre loi de dénazification. Baden-Baden soutenait l'élaboration des lois allemandes à partir du moment où elles ne remettaient pas en cause l'œuvre accomplie jusque là. Une troisième phase s'engageait donc, marquée par l'action des Chambres d'épuration allemandes et les efforts franco-allemands en vue de l'achèvement de la dénazification.

La pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs économiques et administratifs et la multiplication des procédures d'amnistie, provoquèrent ce que Möhler appelle le phénomène de «renazification» auquel le Gouvernement Militaire assista impuissant. Peut-on dès lors conclure à un échec de la politique de dénazification française? Si le remplacement des élites ne s'est réellement opéré que dans le domaine politique, le renvoi et les internements qui intervinrent durant les deux premières années protégèrent la nouvelle démocratie allemande du retour de l'influence national-socialiste. Les conditions de formation d'une nouvelle élite dirigeante étaient réunies. Quand certains anciens nazis réintègrent leurs postes, les forces démocratiques avaient achevé de poser les fondements d'un nouveau régime. Il n'y eut pas de «renazification idéologique» de la société allemande. Dans ce sens, l'auteur peut affirmer que l'objectif que s'était assigné le Gouvernement Militaire, à savoir la dénazification des élites et l'émergence des forces démocratiques dans le but d'assurer la paix et la sécurité fut atteint même si l'existence massive d'une «autre Allemagne» ne se vérifia pas.

Il ressort de cette étude que la politique de dénazification fut planifiée et coordonnée à Baden-Baden. Le maître d'œuvre en fut l'Administrateur Général Emile Laffon. Paris ne s'intéressa à la question qu'à partir de 1947, quand il s'est agi de clore le dossier. Durant les

deux premières années, le Gouvernement était surtout attaché à la »déprussianisation« de la Sarre, condition essentielle à son rattachement économique à la France. Au Conseil de contrôle, la France ne pratiqua pas une politique d'obstruction, mais adopta une attitude constructive, même si le Gouvernement Militaire décida de ne pas appliquer dans sa zone la directive n° 24. La politique française de dénazification constituait dès l'automne 1945 une alternative à la politique américaine. L'association des forces antifascistes allemandes, le choix en faveur des procédures individuelles, le renoncement à un rigorisme moral trop prononcé, rendirent possible la dénazification durant les deux années qui suivirent la guerre. Une grande partie des problèmes de cette politique était due au tiraillement entre l'objectif politique d'une Allemagne décentralisée et la nécessité de mener une politique d'occupation cohérente dans l'ensemble de la zone. Cette situation nécessitait une grande souplesse, qui a pu être interprétée par les contemporains et par les historiens comme le signe de l'absence d'une réelle politique de dénazification ou d'une politique du »comme si«.

En s'appuyant sur une documentation considérable à la fois française et allemande, notamment les archives de l'occupation française en Allemagne, ce travail se situe dans la lignée des travaux récents sur la ZFO, remettant en cause un certain nombre d'idées reçues sur la politique française en Allemagne après 1945. Par un examen minutieux du processus de dénazification, du rôle des acteurs français et allemands – un répertoire des notices biographiques est donné en annexe – et par l'analyse rigoureuse des résultats, l'auteur parvient à rendre compte de la place de premier plan qu'occupait la dénazification dans la politique française d'occupation en tant qu'élément de la politique de sécurité.

Claude LORENTZ, Strasbourg

Reinhart GROHNERT, Die Entnazifizierung in Baden 1945–1949. Konzeptionen und Praxis der »Epuraton« am Beispiel eines Landes der französischen Besatzungszone, Stuttgart (W. Kohlhammer) 1991, XIII–305 S. (Veröffentlichungen der Kommission für Geschichtliche Landeskunde in Baden-Württemberg Reihe B, Forschungen, 123).

Nach Klaus-Dietmar Henkes einschlägiger Fallstudie zu Südwürttemberg-Hohenzollern wendet sich diese im Rahmen des Forschungsprojekts »Das Land Baden unter französischer Besatzung« entstandene Freiburger Dissertation dem spannenden Thema der Entnazifizierung im badischen Raum zu. Vornehmlich basierend auf Archivalien der Colmarer Archives de l'Occupation Française en Allemagne et en Autriche und recht facettenreicher regionaler Bestände gliedert sich die chronologisch strukturierte Studie in drei Haupt-Teile »Voraussetzungen und Beginn der Entnazifizierung 1944/45«, »Die Auto-Epuraton (Oktober 1945–März 1947« sowie »Der Primat des Rechts (April 1947–Dezember 1949)«.

So werden einführend zunächst die weitgehend bekannten deutschlandpolitischen Konzepte der Résistance und die Vorbereitungen der provisorischen französischen Regierung für die Besatzung skizziert und dann für den Distrikt Baden-Baden gezeigt, wie einerseits die den kämpfenden Truppen folgenden Detachements pragmatisch zivile Verwaltungsaufgaben übernahmen, bei ihren Entlassungsaktionen die lokalen Umstände berücksichtigten und in Baden der in der Forschung bislang besonders vermerkte »Antagonismus zwischen Gouvernement Militaire und Truppe keine große Rolle spielte«. Die Betrachtungen über den Gottmadinger Überwachungsausschuß, den Konstanzer Widerstandsblock und die antifaschistischen Vereinigungen im Kreis Rastatt verdeutlichen andererseits, wie diese Organisationen selbst bereits »praktikable Entnazifizierungsmodi« entwickelten und »echte Alternativen zur späteren schablonenhaften Entscheidungspraxis übergeordneter Säuberungsinstanzen darstellten«.

Anschließend vermittelt der Autor Grundstrukturen, Organisation, Defizite und Zielkonflikte des in der französischen Zone praktizierten und von Generalverwalter Émile Laffon projektierten Systems der »Auto-Epuraton«. Dabei dokumentiert er unter anderem die kaum